

## La Newsletter de la Maison du Droit et des Migrations – Octobre 2017

17 Rue Khaled Ibn El Walid – 1082 Mutuelleville, Tunis  
Tél : (+216) 71 28 74 84

E-mail : [contact@maison-migrations.tn](mailto:contact@maison-migrations.tn)

[www.maison-migrations.tn](http://www.maison-migrations.tn)

### Au sommaire de cette édition :

#### *Actualités de Terre d'Asile Tunisie*

- Trois nouvelles collègues pour l'équipe de la Maison du Droit et des Migrations
- Publication et présentation d'une étude sur la santé mentale des migrants
- Visite de la conseillère fédérale suisse Simonetta Sommaruga
- 1<sup>er</sup> anniversaire de la Maison du Droit et des Migrations de Sfax
- Formation : droit des minorités, des associations et des étrangers et gouvernance associative
- Formation de formateurs sur la traite des êtres humains au Sénégal
- CinéAsile le 19 octobre : « Indigènes »

#### *Actualités des partenaires*

- Soirée camerounaise organisée par ATL MST SIDA à Sfax

#### *Actualités de la migration*

- Forte augmentation du nombre de départs irréguliers de la Tunisie vers l'Italie
- Expulsions collectives en Algérie : plus de 3000 Subsahariens conduits à la frontière

### Trois nouvelles collègues pour l'équipe de la Maison du Droit et des Migrations

Ce mois-ci, nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouvelles collègues pour renforcer notre équipe. **Meriem Mzoughi** est désormais la responsable de la Permanence d'accueil juridique et social. Au sein de son équipe, **Imène Hammami** est en charge de l'accompagnement juridique des migrants. Enfin, **Wafa Kanzari** est notre nouvelle chargée du Plaidoyer et des Partenariats. Bienvenue à elles !



Mariam



Imène



Wafa

Nous en profitons pour remercier très chaleureusement Fatma Khalaf, Alaeddine Dridi et Kais Mnasri pour leur contribution inestimable à la Maison du Droit et des Migrations. Bon vent à eux !

## Publication et présentation d'une étude sur la santé mentale des migrants



C'est sous forme d'un Petit Déjeuner Débat que nous avons présenté au grand public, le 3 octobre dernier, notre nouvelle étude intitulée « *La santé des migrants en Tunisie : quels facteurs de vulnérabilité, et quels soins proposer ?* », réalisée en partenariat avec Médecins du Monde Belgique section Tunisie.

Cette étude - disponible via [ce lien](#) - est basée sur des entretiens avec des migrants bénéficiaires de la Permanence Santé Mentale de Médecins du Monde ainsi qu'avec des professionnels de la santé mentale. Elle explique le lien entre l'expérience de la migration et la santé mentale, et examine un par un, les facteurs qui fragilisent la santé mentale des migrants vivant en Tunisie spécifiquement.

L'étude présente ensuite les types de troubles mentaux détectés auprès de cette population, et les différents protocoles de soins que l'on peut leur apporter.

Les 35 personnes présentes lors du Petit Déjeuner Débat étaient issues de différents horizons (psychologues, médecins, militants de la société civile, représentants d'organisations internationales, étudiants étrangers, etc.) et ont ainsi enrichi la discussion de leur propre point de vue et expérience, en tant que migrant, professionnel de l'assistance aux migrants, ou les deux. Nous avons notamment eu le plaisir d'accueillir la coordinatrice régionale Moyen-Orient et Afrique de l'International Detention Coalition, en visite à Tunis.



L'étude est disponible en version papier à la Maison du Droit et des Migrations ; n'hésitez pas à en faire la demande. Enfin, vos commentaires sont les bienvenus !

## Visite de la conseillère fédérale suisse Simonetta Sommaruga

Le 2 octobre, nous avons eu l'honneur de recevoir Simonetta Sommaruga, conseillère fédérale suisse, à l'occasion de son voyage en Tunisie axé sur la question de la migration. Nous lui avons fait visiter la Maison du Droit et des Migrations et expliqué les spécificités de nos activités. Mme Sommaruga s'est ensuite entretenue avec des réfugiés et une victime de traite des êtres humains que nous accompagnons.



## 1<sup>er</sup> anniversaire de la Maison du Droit et des Migrations de Sfax



C'était déjà il y a un an : nous ouvrons la [Maison Du Droit et des Migrations de Sfax](#)... Une année très riche pour notre équipe régionale dynamique, motivée et inventive, qui a su positionner l'association Terre d'Asile Tunisie au sein du tissu associatif sfaxien, mais qui a aussi contribué à positionner la migration en tant qu'enjeu majeur de cette région. De l'accueil et l'accompagnement juridique et social des migrants à la formation des organisations de la société civile, en passant par la prise en charge des victimes de traite des personnes, l'équipe de Sfax montre au quotidien l'étendue de ses compétences.

La fête d'anniversaire, organisée le 6 octobre en présence de bénéficiaires et de partenaires, fut l'occasion de revenir sur les activités organisées durant cette première année, et de déguster le gâteau dans une ambiance musicale très

conviviale.

## Formation : droit des minorités, des associations et des étrangers et gouvernance associative



Terre d'Asile Tunisie a organisé, dans le cadre du projet d'accompagnement des associations financé par la Coopération Suisse, un weekend de formation les 28 et 29 octobre portant sur plusieurs sujets : le droit des minorités et genre, droit des associations, droit des étrangers et enfin la gouvernance associative. Elle s'adressait aux membres des associations soutenues par le

pôle Accompagnement, ainsi qu'aux autres associations tunisiennes partenaires travaillant sur la migration. 6 associations ont pris part à cette formation dispensées par Mariem Mzoughi, Oussema Ben Younes et Blamassi Touré. Ces deux journées ont permis de sensibiliser les participants aux différentes législations tunisiennes qui existent en la matière. Une ambiance studieuse, dynamique et ludique était au rendez-vous permettant de donner tout l'impact nécessaire à cette formation.

## Formation de formateurs sur la traite des êtres humains au Sénégal

Terre d'Asile Tunisie était heureuse de s'associer à la 1<sup>ère</sup> session de formation des formateurs à Dakar sur « les fondamentaux de la traite des personnes ». Organisée les 30 et 31 octobre par notre partenaire sénégalais l'Association Donner Pour Sauver, elle était dispensée par Issa SAKA, Coordinateur du projet sur la Traite des





personnes du bureau régional de l'UNODC. Les cinq participants sélectionnés au préalable et issus d'associations partenaires au Sénégal, bénéficieront d'un programme de formations qui leur permettra, à leur tour, de former d'autres membres de la société civile sénégalaise.

Cette formation a eu lieu dans le cadre du projet RECOLTEHA de lutte contre la traite des êtres humains, développé en Tunisie, au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

## **CinéAsile le 19 octobre : « Indigènes »**

---

Chaque mois, nous organisons une projection de film suivie d'un débat, dans l'objectif de discuter dans la convivialité de l'asile, de la migration, de l'interculturalité, et de tout autre sujet qui y est lié. Ce mois-ci, nous projetons le film français "Indigènes" de Rachid Bouchareb, qui traite du rôle des soldats issus des colonies françaises pendant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale. S'en est suivie une très riche discussion sur



l'influence de la France dans la politique et l'économie africaine, sur l'avenir de l'Afrique en général, ainsi que sur le manque de reconnaissance envers ces soldats des colonies.



## **Soirée camerounaise organisée par ATL MST SIDA à Sfax**

---

Dans le cadre des activités du pôle accompagnement de l'association financé par la Coopération Suisse, l'association ATL MST SIDA a organisé le 21 octobre une soirée camerounaise dans le cadre de son projet « insertion sociale des migrants à Sfax ». Une ambiance chaleureuse pour partager et échanger aux rythmes des sonorités africaines.

## **Actualités de la migration**

---

### ***Forte augmentation nombre de départs irréguliers de la Tunisie vers l'Italie***

Depuis le début du mois de septembre 2017, une hausse importante du nombre de départs irréguliers de la Tunisie vers l'Italie a été notée – des départs qui concernent presque exclusivement des Tunisiens. Ainsi, si l'on comptait 1350 arrivées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août 2017, il semblerait que 1400 migrants irréguliers aient atteint les côtes italiennes en septembre, et 1500 supplémentaires entre le 1<sup>er</sup> et le 18 octobre uniquement. Ces chiffres ont été cités par le conseiller auprès du secrétaire d'Etat chargé de l'immigration et des Tunisiens à l'étranger, Fahd Trimech, comme le rapporte le site tunisien [Webdo le 20 octobre](#).

La principale cause de ce phénomène serait la situation en Libye où les bateaux de migrants sont actuellement empêchés de quitter le pays par un ou plusieurs groupes armés, rapporte [France Info](#) ou encore [Euronews](#).

**46 morts dans une collision avec un bateau de migrants.** C'est dans ce contexte qu'une collision est survenue le 8 octobre 2017 entre un navire militaire et une embarcation de migrants au large des îles Kerkennah, qui aurait fait 46 morts (voir [article d'Al Huffington Post](#) du 20 octobre). Déclarée « catastrophe nationale » par le premier ministre Youssef Chahed, l'incident a relancé le débat sur l'immigration en Tunisie et engendrant plusieurs manifestations dans le gouvernorat de Kebili dont étaient originaires la plupart des disparus : leurs proches soupçonnent en effet que l'embarcation ait été coulée sciemment par le navire militaire (voir [l'article de RFI](#) du 14 octobre).

**Grève de la faim à Lampedusa.** De nombreux Tunisiens arrivés irrégulièrement en Italie et actuellement placés en centre d'accueil sur l'île de Lampedusa, sont menacés d'expulsion. Plusieurs d'entre eux, originaires de Rdayef, ont ainsi décidé d'entamer une grève de la faim, estimant que les conventions internationales garantissant le droit à la circulation sont bafouées. Dans une [lettre ouverte envoyée au Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux \(FTDES\)](#), ils expliquent que leur départ découle de « l'absence d'horizons dans notre pays et de l'échec des politiques économiques et sociales ainsi que l'absence de mécanismes garantissant la migration régulière ». Plus d'informations dans [l'article d'Al Huffington Post](#) et de [Webdo](#) datés du 28 octobre.

### *Expulsions collectives en Algérie : plus de 3000 Subsahariens conduits à la frontière*

Depuis plusieurs semaines, médias et organisations alertent l'opinion publique sur les vagues d'arrestations et d'expulsions de migrants subsahariens en Algérie. Plus de 3000 migrants auraient été expulsés depuis le mois de septembre et conduits à la frontière avec le Niger et le Mali, dont environ 850 mineurs, pour certains non-accompagnés.



Photo : Amnesty International

Amnesty International et Human Rights Watch en particulier, dénoncent des arrestations arbitraires uniquement basées sur un profilage ethnique. Elles pointent l'illégalité de ces arrestations qui ne permettent pas aux personnes concernées de contester leur expulsion. Elles rappellent également qu'avec ces expulsions, l'Algérie enfreint 2 conventions

internationales majeures : la Convention de Genève de 1951 tout d'abord, qui empêche d'expulser de force toute personne qui risque d'être soumise à la torture ou autre traitement inhumain dans un autre Etat, et la Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants ensuite, qui interdit les mesures d'expulsion collective de travailleurs migrants et de leurs familles.

Ces expulsions arrivent dans un climat tendu entre la société algérienne et les migrants subsahariens. Un hashtag « Non aux Africains en Algérie » avait créé une polémique importante en juin, tandis qu'en juillet Ahmed Ouyahia, actuel premier ministre algérien, avait accusé les « étrangers en situation irrégulière » d'apporter « le crime, la drogue et d'autres fléaux » dans son pays.

Pour en savoir plus :

- [Communiqué du réseau Euromed Droits](#) le 19 octobre
- [Communiqué d'Amnesty International](#) le 23 octobre
- [Communiqué de Human Rights Watch](#) le 30 octobre
- [Article du Monde](#) (France) le 24 octobre